



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE DU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA MOBILITE
BUREAU DES RECRUTEMENTS PAR CONCOURS**

RAPPORT DU JURY

Concours interne et externe

D'officiers de port

Session 2021

Rédacteur

Monsieur Bruno BARADUC - Administrateur général hors classe

Référence(s) intranet et internet

<http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/passer-un-concours-r2367.html>

<https://www.ecologie.gouv.fr/concours-du-ministere>

SOMMAIRE

Table des matières

1. PRESENTATION GÉNÉRALE	4
2. L'ÉPREUVE ÉCRITE	5
3. L'ÉPREUVE ORALE.....	6
4. STATISTIQUES.....	6

Rapport général du président du jury

Monsieur Bruno BARADUC, administrateur général hors classe

CONCOURS INTERNE ET EXTERNE D'OFFICIERS DE PORT SESSION 2021

1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le concours 2021 ouvert par l'arrêté du 28 janvier 2021, au titre de l'année 2021, s'est déroulé le 29 mars 2021 (épreuves écrites) et du 31 mai 05 au 01 juin 06 (épreuves orales).

Le concours était ouvert pour 2 postes en interne et 3 postes en externe, selon l'arrêté du 21 mars 2021.

Le jury avait été préalablement composé selon l'arrêté du 26 mars 2021.

Le nombre de candidats inscrits était de 7 pour le concours externe et 8 pour le concours interne.

Sur les 7 candidats inscrits au concours externe, 3 ne se sont pas présentés aux épreuves écrites. 1 candidat inscrit au concours interne n'a pas composé.

A l'issue des épreuves orales, le jury a retenu 3 candidats en liste principale (LP) et 2 en liste complémentaire (LC) au titre du concours interne et 2 candidats en liste principale (LP) au titre du concours externe.

Le ratio des candidats ayant composé admis en LP et LC, 2/4 pour le concours externe et 5/8 pour le concours interne n'est évidemment pas satisfaisant pour permettre une certaine sélectivité des candidats ce qui est l'objectif d'un recrutement par concours.

Une réflexion devrait être conduite pour attirer davantage de candidats pour ce concours, en conservant le niveau de formation initiale et d'expérience maritime nécessaires pour accéder au corps d'officiers de ports.

2 - L'ÉPREUVE ÉCRITE

L'épreuve était commune aux deux concours, externe et interne. Elle consistait en un cas concret, retraçant une situation typique pouvant se retrouver dans le cadre de la fonction d'officier de port.

Elle donne lieu aux commentaires suivants :

Comme chaque année, l'épreuve écrite comportait un nombre important de questions réparties en trois thèmes : Droit maritime ; Opérations maritimes ; Stabilité et Sûreté maritime.

Les questions balayent le programme du concours. Elles nécessitent d'avoir une bonne connaissance du programme et ne recèlent aucune difficulté particulière pour les candidats bien préparés.

La partie de l'épreuve consacrée au droit maritime ne comportait aucune difficulté particulière et faisait partie du programme enseigné pour les titulaires du diplôme d'études supérieures de la marine marchande (DESMM).

Le niveau des réponses était juste acceptable. Le droit maritime n'est pas assez travaillé par les candidats au concours d'officier de port dont il constitue un élément important des compétences professionnelles requises.

Certaines questions qui avaient trait sur l'environnement portuaire et notamment sur les trafics portuaires, étaient sensées avantager les candidats ce qui n'a pas été le cas. Il est étonnant pour des candidats de ne pas avoir une idée du trafic des grands ports français. D'une manière générale, pour l'écrit et encore davantage pour l'oral, il est important pour les candidats au concours d'officiers de ports, d'avoir une bonne culture maritime générale.

Les questions de sécurité avaient pour but de mettre les candidats en situation, pour connaître leurs capacités de réaction et de décision. Les réponses aux questions sur les marchandises dangereuses et notamment sur l'application du code IMDG, ont été très hétérogènes et souvent mauvaises. Le jury est sensé attendre de candidats ayant exercé des responsabilités de navigant ou d'officiers de ports adjoints une application correcte de la réglementation sur les marchandises dangereuses.

La question sur la possibilité de recevoir un pétrolier en fonction de la marée et du courant a été très mal traitée. Une majorité de candidats aurait provoqué un échouement au vu des décisions prises. Là encore, ce type de question fait partie du socle de connaissances de base exigible de la part d'un candidat à un concours de ce niveau

Comme chaque année, les candidats ont peu ou mal répondu aux questions de stabilité des navires.

Certains candidats semblent réfractaires à tous types de calcul.

Les questions relatives à la sûreté portuaire sont également assez mal maîtrisées malgré l'importance qu'elles revêtent pour les officiers de ports. Ces questions ne présentent pas de difficulté mais exigent une bonne connaissance de la réglementation.

Le niveau d'anglais a été jugé satisfaisant pour la majorité des candidats mais insuffisant pour 3 d'entre eux qui ont reçu une note éliminatoire.

Au final, sur les 11 candidats qui ont composé, 3 candidats ont été éliminés pour une note inférieure à 8/20 à l'étude de cas dont 2 avec une note éliminatoire également en anglais, et 1 pour une note éliminatoire à la seule épreuve d'anglais. Les 7 autres candidats ont été déclarés admissibles.

3 - L'ÉPREUVE ORALE

Le niveau des candidats retenus pour l'épreuve orale a été jugé satisfaisant et conforme à l'attente du jury pour prononcer l'admission des 7 candidats admissibles dont 2 sur liste complémentaire du concours interne.

Les présentations du parcours professionnel ont dans l'ensemble été bien préparées et bien restituées.

Les réponses aux questions variées posées par le jury ont été satisfaisantes.

4 – STATISTIQUES

Externe							
Année	Nombre de poste	Nombre d'inscrits	Présents écrits	Admissible	Présents oral	Liste principale	Liste complémentaire
2010	2	7	2	2	2	1	0
2011	3	7	5	4	4	3	1
2012	3	10	5	4	4	3	1
2013	2	14	10	5	5	2	1
2014	3	15	11	6	6	3	0
2017	2	11	11	6	4	2	1
2018	2	10	10	4	4	2	1
2019	2	11	4	0	0	0	0
2020	1	5	3	1	1	1	0
2021	2	7	4	2	2	2	0

Interne							
Année	Nombre de poste	Nombre d'inscrits	Présents écrits	Admissible	Présents oral	Liste principale	Liste complémentaire
2010	2	6	6	4	4	2	2
2011	3	6	6	4	4	3	1
2012	3	6	6	6	6	3	1
2013	1	7	6	3	3	1	1
2014	1	4	3	1	1	1	0
2017	2	16	13	4	4	2	1
2018	1	10	10	3	3	1	1
2019	3	8	8	4	4	3	1
2020	1	5	5	1	1	1	0
2021	3	8	7	5	5	3	2



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*